



MUNICIPALITE

PREAVIS N° 06/2024 AU CONSEIL COMMUNAL

**Demande de crédit supplémentaire de CHF ~~394'000.-~~ 279'500.-
pour le financement de l'accueil scolaire de migrant-e-s
dans le bâtiment Nestlé à Plan-Dessus**

| Commissions | Date - heure | Lieu |
|-----------------------------------|-----------------------------|----------|
| Ad hoc | -- | -- |
| COFI - Finances | Mer 24 janvier 2024 à 18h15 | Salle CC |
| ComEn2 – Environnement et énergie | -- | -- |

Vevey, le 15 janvier 2024

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédits supplémentaires totalisant CHF 394'000.- pour financer des classes d'accueil d'enfants issus de la migration.

Cette demande est en lien avec l'ouverture en octobre 2023 par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (ci-après EVAM) d'un nouveau foyer d'accueil à l'avenue Reller 14 et l'arrivée consécutive de plusieurs familles avec enfants.

Ces crédits couvrent la période du 1^{er} novembre 2023 au 31 juillet 2025.

2. Contexte

La Cellule de Gestion des Evènements majeurs (ci-après CGEM) s'est mise en quête de locaux pour y créer des salles de classe d'accueil temporaire, la pression sur le bâti scolaire à disposition étant trop importante. Dans ce cadre, le 24 avril 2023, la Municipalité a préavisé favorablement à la demande d'ouverture de discussions pour louer des espaces dans le bâtiment désaffecté « Plan-Dessus » sis à l'avenue de Corsier 20 (parcelle 1537), propriété de la société Nestlé. Affecté durant 20 ans au projet « Globe », en effet ce bâtiment administratif a été vidé de ses occupants au terme de ce projet.

La CGEM a donc mené une négociation avec Nestlé entre avril et juillet 2023, en étroite collaboration avec le Canton (DEF, DGEO, directions scolaires du district, Taskforce migrants Lavaux-Riviera), les représentant·e·s des Municipalités du district et les services concernés de la Ville (Bâtiments, gestion et énergie - BAT et Famille, éducation et sport - FAM). Il a été identifié que, pour la rentrée scolaire 2023-2024, un nombre de 7 classes d'accueil était nécessaire.

L'actualité automnale a permis de retarder l'ouverture du centre d'accueil EVAM de Reller 14 et par conséquent l'accueil de personnes migrantes. Finalement c'est vers le 20 octobre 2023 que les premiers bénéficiaires sont arrivés à Vevey ; les premiers enfants ont pu être enclassés dans les structures existantes. Mais depuis la fin de la 1^{ère} semaine de novembre, les arrivées se sont accélérées et il devient nécessaire d'ouvrir, sans tarder, les classes d'accueil dans le bâtiment de Plan-Dessus.

Moyennant quelques adaptations intérieures ainsi que l'aménagement du mobilier scolaire, les travaux de mise en état restent raisonnables. Les espaces de 50 à 75 m² permettent la création de salles de classe, tout en offrant diverses possibilités d'aménagement et d'utilisation (salles de dégagement, accueil de jour, UAP, salles spécialisées, etc.).

Au terme d'une négociation, d'une part avec Nestlé, et d'autre part avec la société immobilière Pierre Etoile, susceptible de reprendre le bail après la vente du bâtiment et avant le démarrage de ses propres travaux, le projet d'accueil scolaire soumis par la CGEM à la Municipalité repose sur les axes suivants :

- plateau de 616 m² pour l'aménagement de salles de classe avec possibilité d'extension jusqu'à 1'200 m² supplémentaire (en cas de besoin) ;
- bail à loyer avec possibilité de résiliation anticipée et fin de location au plus tard au 31 juillet 2025 ;
- utilisation du parking extérieur (500 m² sur les 2'000 m² à disposition) pour un préau scolaire.

3. Aspect financier

Les coûts se répartissent de la façon suivante pour un location de novembre 2023 à juillet 2025, soit 21 mois :

| Objet | CHF |
|--|------------------|
| Charges locatives de 616 m ² pour les salles de classe | 210'000.- |
| Charges locatives de 500 m ² pour la cour extérieure | 48'000.- |
| Charges des surfaces louées, (ventilation, chauffage, électricité, sécurité) | 47'000.- |
| Frais de conciergerie de 616 m ² de surface locative | 39'000.- |
| Travaux d'adaptation (charge unique) | 50'000.- |
| Total | <u>394'000.-</u> |

4. Conclusion

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis N° 06/2024 du 15 janvier 2024 concernant la demande de crédit supplémentaire de CHF ~~394'000.-~~ **279'500.-** pour le financement de l'accueil scolaire de migrants·e·s dans le bâtiment Nestlé à Plan-Dessus
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire déjà dépensé de CHF 33'000.- au budget communal 2023 pour la location de novembre et décembre 2023 ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire déjà dépensé de CHF 33'000.- au budget communal 2024 pour la location de janvier et février 2024 ;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 163'500.- au budget communal 2024 pour la location de mars à décembre 2024 ;
4. de charger la Municipalité d'inscrire au budget de l'exercice 2025 CHF 114'500.- pour la location de janvier à juillet 2025 ;
5. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire déjà dépensé de CHF 50'000.- pour les travaux d'adaptation.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire


Yvan Luccarini


Grégoire Halter



Membre de la Municipalité délégué·e : Mme Laurie Willommet